



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2265

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Filières sécurité - Attribution d'une subvention à l'association IU Cyber pour son programme d'actions 2017-2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leцерf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguet), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Frih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2265**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Filières sécurité - Attribution d'une subvention à l'association IU Cyber pour son programme d'actions 2017-2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'association IU Cyber, dont le siège se trouve sur le territoire de la Métropole de Lyon, a été créée en juillet 2017 par 17 membres fondateurs. Elle est constituée d'opérateurs de systèmes industriels et urbains, de fournisseurs et intégrateurs de solutions de cybersécurité des systèmes industriels et urbains et d'organismes académiques et de recherche. Elle a pour vocation d'accompagner tous types de projets et/ou initiatives en rapport avec la sécurité des systèmes industriels et urbains. À titre d'exemple, les entreprises, membres de l'association, ont proposé le premier démonstrateur de cybersécurité des systèmes industriels composé d'équipements industriels réels (automates, disjoncteurs, robots, etc.) sur le salon de l'industrie 2017. L'association IU Cyber (Industrial & Urban Cybersecurity), est le seul et unique cluster européen dédié à la cybersécurité des systèmes industriels et urbains. La cybersécurité des systèmes industriels et urbains touche les domaines suivants : industrie connectée, bâtiment intelligent, réseaux de transport, smart grid, internet industriel des objets, etc.

L'association IU Cyber sollicite le soutien de la Métropole pour la mise en œuvre d'un programme d'actions dédié à l'animation et à la structuration de la filière cybersécurité des systèmes industriels et urbains.

II - Objectifs de la Métropole

La sécurité est une thématique transversale (sécurité des données, des infrastructures, des véhicules, des équipements, des personnes, etc.), qui devient de plus en plus un enjeu stratégique pour les entreprises et les territoires. Le marché de la sécurité en France devrait croître de plus de 5 % par an d'ici à 2020, selon une étude commandée par le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), la direction générale des entreprises du Ministère de l'économie (DGE) et le Ministère de l'intérieur. La croissance devrait être tirée par l'électronique (+ 6 %/an) et la cybersécurité (+ 10,6 %/an).

Sur la Métropole, le secteur de la sécurité représente plus de 26 300 emplois avec un positionnement spécifique sur la sécurité des systèmes industriels et urbains (Internet industriel, bâtiment intelligent, réseaux de transport, réseaux d'énergie, sites industriels et procédés industriels, protection des citoyens en environnement urbain, etc.). Ce positionnement sur la sécurité des systèmes industriels et urbains est, notamment, légitimé par le fait que 18 % de l'emploi salarié, soit 136 200 emplois, se trouve dans l'industrie répartis, entre autres, dans 4 secteurs industriels (systèmes de transport terrestre, énergie, chimie/environnement et santé/biotechnologies).

Ce positionnement sur la sécurité des systèmes industriels et urbains est renforcé grâce à une expertise spécifique au niveau européen sur la cybersécurité des systèmes industriels et urbains. En effet, la Métropole compte sur son territoire l'ensemble de la chaîne de valeur sur le sujet : fabricants d'équipements, intégrateurs, éditeurs de logiciels et clients finaux, avec, notamment, la présence de Siemens et Schneider, 2 acteurs majeurs en Europe qui représentent 80-85 % des automates en France, voire en Europe.

Le soutien à la filière sécurité, et plus particulièrement à la cybersécurité des systèmes industriels et urbains, vise, notamment, à :

- ancrer durablement la Métropole de Lyon sur la carte des territoires reconnus sur la scène internationale dans le domaine de la sécurité en misant sur une expertise différenciante qu'est la cybersécurité des systèmes industriels et urbains,
- contribuer au développement d'un secteur d'activité ayant un poids économique important sur le territoire et se démarquant à l'export,
- favoriser la protection des actifs industriels et immatériels,
- soutenir l'information des opérateurs de systèmes industriels et urbains sur les menaces et les solutions déjà existantes,
- capitaliser sur les compétences académiques d'excellence présentes sur le territoire et les mettre au service du tissu économique local,
- encourager l'innovation dans un secteur porteur, afin d'améliorer la compétitivité des entreprises au niveau local, national et international.

L'intérêt pour la Métropole va au-delà d'une simple approche économique puisque la Métropole opère de nombreux systèmes industriels et est intéressée aux travaux collectifs déployés par l'association.

C'est la raison pour laquelle la Métropole souhaite soutenir l'action de l'association.

III - Programme d'actions et plan de financement de l'association IU Cyber pour 2017-2018

Le plan d'actions de l'association IU Cyber comprend les actions suivantes pour la période du 1er octobre 2017 au 30 juin 2018 :

- définition d'une stratégie communication et événementiel,
- fédération et organisation de pavillons communs de petites et moyennes entreprises (PME)/entreprises de taille intermédiaire (ETI) sur des salons (SCADAYS, smart Industrie, etc.) pouvant comprendre la mise en place de démonstrateurs,
- développement d'un site Web et d'une plateforme collaborative comportant une partie publique et une partie "restreinte" pour partager des informations,
- organisation d'événements de networking à destination des membres,
- lancement d'études d'opportunité et faisabilité, l'association pourrait porter des travaux à titre d'exemple sur la mise en place d'une plateforme pour tester des solutions de cybersécurité des systèmes industriels ou sur la mise en place d'un centre de sécurité des opérations (Security Operations Center) appliqué à la ville intelligente, celle-ci regroupant de nombreux systèmes industriels sur des métiers variés,
- établissement de partenariats, au niveau national et européen, avec d'autres organisations impliquées dans la cybersécurité des systèmes industriels et urbains,
- lancer des travaux et piloter des groupes de travail sur la formation, la cartographie des initiatives dans le secteur, etc.,
- prospection de nouveaux membres.

Le budget prévisionnel de l'association pour la période allant du 1er octobre 2017 au 30 juin 2018, d'un montant de 160 000 €, est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges environnés	45 000	cotisations	65 000
communication (stratégie & outils, dont site internet)	25 000		
événements & salons	35 000	subventions, dont :	95 000
actions à l'international	5 000	- Métropole de Lyon	75 000
animation	6 000	- autres subventions	20 000
études externes (séculab, SOC Smart city, etc.)	30 000		
infographie/traduction	5 000		
comptabilité	4 000		
divers	5 000		
Total	160 000	Total	160 000

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 75 000 € au profit de l'association IU Cyber dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions pour l'année 2017-2018 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 75 000 € au profit de l'association IU Cyber dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions pour l'année 2017-2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association IU Cyber définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O4898.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.